

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE Y'ASTRIDA.

N° 2873 /C.A.C.

Objet:
Comptabilité C.A.C.



Astrida, le 20 septembre 1951.-

Monsieur le Résident,

Conformément à votre accord verbal, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien commissioner Monsieur Strijbos comme comptable des C.A.C.

Il reprendra cette comptabilité à Monsieur Delvaux à la fin de ce mois.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-